



THAUMASIA propose de vous assister lors de l'un des moments cruciaux de vos audits de certification : *celui de la remise des constats !*

Entendons-nous bien :

- *les constats d'audits sont bénéfiques et nécessaires même lors d'une certification*
- *le propos n'est pas de les contester, lorsqu'ils sont prononcés à bon escient*
- *le propos n'est pas non plus de devenir vos avocats alors que nous n'aurions pas participé à l'audit*
- *nous parlons de quelques jours dans l'année : le plus intéressant dans un système de management est les centaines de jours avant et les centaines de jours après...*

Mais... parfois... un peu trop à notre goût : certains constats sont **inappropriés** et reflètent les attentes d'un.e audit.eur.ice et non d'une norme ou d'un référentiel, certains constats sont le fruit d'**incompréhensions**, certains constats sont **mal libellés** et vous conduiront à des affaires de questionnement inutiles.

Aussi, à la demande de plusieurs de nos clients, nous avons créé S.O.S CONSTATS sur un principe simple :

1	1 mois avant l'audit :	<i>vous prenez contact avec THAUMASIA afin de convenir du rendez-vous</i>
2	le jour de l'audit :	<i>avant la restitution, vous transmettez les constats d'audit au/à la Consultant.e désigné.e</i>
3	20 minutes après réception :	<i>le/la Consultant.e e vous remet son expertise, le temps pour tout le monde de prendre... un café</i>
4	deux cas sont alors possibles :	
	• <i>nous n'identifions aucun besoin de correction</i>	: vous n'êtes facturés de rien et vous êtes heureux
	• <i>un ou plusieurs constats nécessitent un ajustement pertinent</i>	: vous êtes facturés de 75 euros H.T. et vous êtes heureux

Essayez ?

Pour nous joindre :

- contact@thaumasia.com

